



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23120846

TRIBUNAL DE L'ENTRE.
06 SEP. 2023
Greffé
DU TRIBUNAL WALLON

N° d'entreprise : **0465 843 290**

Nom

(en entier) : **IBA Participations**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Chemin du Cyclotron 3, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve**

MONITEUR BELGE
DIRECTION

13 SEP. 2023

BELGISCH STAATSBLAD
BESTUUR

Objet de l'acte : NOMINATION COMMISSAIRE

Extrait des décisions écrites de l'actionnaire unique du du 11 août 2023 :

"La soussignée [...]

agissant en sa qualité d'Actionnaire Unique de la Société [...]

a pris les décisions suivantes, conformément aux pouvoirs dévolus à l'Actionnaire Unique par les articles 5:82 et 5:85 du Code des Sociétés et des Associations :

1. NOMMER la SRL PwC Reviseurs d'Entreprises, société à responsabilité limitée de droit belge dont le siège est établi Culliganlaan 5 à 1831 B-Diegem, en qualité de commissaire, pour le terme légal de trois (3) ans (ci-après, PwC) ; le mandat du commissaire ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice social à clôturer au 31 décembre 2025 (couvrant ainsi les exercices 2023, 2024 et 2025) ;

2. PRENDRE ACTE de la désignation, par PwC, de Monsieur Romain SEFFER, réviseurs d'entreprises, aux fins de représenter PwC dans le cadre de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de PwC ;

3. FIXER les honoraires du commissaire ainsi nommé à 6.000 EUR (plus TVA, débours divers, cotisation IRE et indemnité des frais forfaitaires pour les coûts de technologie et de conformité) par exercice, pendant la durée de ce mandat, et seront adaptés annuellement sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ou suivant accord entre les parties).

4. OCTROYER TOUS POUVOIRS à chaque administrateur agissant individuellement, ainsi qu'à M. Christian Matton, Mme Valérie Van Impe, Mme Céline Loriaux et Mme Marie Gahylle, chacun(e) avec pouvoir d'agir individuellement et de subdéléguer, aux fins de mettre en œuvre les décisions qui précèdent, en ce compris la rédaction, la signature et le dépôt de tout document auprès de toute autorité ou administration compétente."

Pour extrait conforme,
Valérie Van Impe
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/09/2023 - Annexes du Moniteur belge